



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Vigilance Orange « neige-verglas » : conditions de circulation et appel à la prudence

Les services de Météo France ont placé le département de la Corrèze en vigilance orange pour neige-verglas à partir de 16 heures et vigilance jaune vents violents à partir de 18 heures, avec des risques d'épisodes neigeux notables accompagnés de rafales de vent.

Point météo pour mardi 29 janvier (fin de journée) et mercredi 30 janvier :

Après-midi et début de soirée du mardi 29 janvier : La tempête nommée « Gabriel » se situe actuellement à la pointe bretonne du pays. La tempête se décale vers au Sud-Est puis vers le centre de la France. Des rafales de 90 à 100 km/h sont attendues localement.

Liée à ce phénomène, une perturbation pluie-neige abordera la Corrèze en cours d'après-midi. Dès 600 mètres, des précipitations neigeuses feront leur apparition avec une intensification sur la Haute-Corrèze, accompagnées de rafales de vent autour de 60 à 70 km/h.

Au vu de ces prévisions, nous recommandons aux usagers de la route d'éviter, dans la mesure du possible, de prendre la route pendant ces épisodes neigeux/venteux.

Nuit du mardi 29 janvier au mercredi 30 janvier : Cette nuit, des flocons de neige feront leur apparition sur les reliefs vers 600 mètres puis rapidement la limite pluie-neige devrait s'abaisser vers 200 mètres. On attend 1 à 5 cm en-dessous de 500 mètres, 5 à 10 cm au-dessus et jusqu'à 10 à 15 cm au-dessus de 800 mètres. En fin de nuit, une accalmie est prévue avec le retour du temps sec. Les températures minimales attendues sont comprises entre -5° à 0° degrés de Peyrelevade à Brive, occasionnant dans certains secteurs du département des **risques de verglas sur les chaussées.**

Le vent en soirée sera renforcé, avec des rafales de vent pouvant avoisiner 80 à 90 km/h en première partie de nuit d'Est en Ouest du département, occasionnant un facteur aggravant pouvant favoriser l'accumulation de neige. En seconde partie de nuit, le vent devrait s'affaiblir progressivement.

Compte tenu des températures négatives prévues cette nuit, les chaussées risquent de devenir glissantes.

Mercredi 30 janvier : Des averses sont prévues en fin de matinée, avec des chutes de neige au-dessus de 300 à 400 mètres. Elles disparaîtront en cours d'après-midi pour laisser place une dégradation pluvieuse sur tout le département.

Contact presse

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Transports scolaires :

Pour la journée du mardi 29 janvier, le plan neige des services de transports scolaires du Conseil régional Nouvelle Aquitaine est d'ores et déjà mis en œuvre sur les secteurs d'Ussel, Bort-les-Orgues, Bugeat et Tarnac.

Pour la journée du mercredi 30 janvier, **les transports scolaires restent maintenus**. En fonction des secteurs, le service pourra connaître des altérations. **Les transporteurs ont été appelés à faire preuve de vigilance. Consultez le site du Conseil régional pour plus d'informations : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/info-traffic>**

Point circulation :

Dans le cadre des mesures du plan intempérie Sud-ouest, la préfecture de zone a décidé d'interdire la circulation des poids-lourds sur l'A89 à partir de Saint-Germain-les-Vergnes dès de 17H.

Cette mesure entraîne le stockage des poids-lourds sur la plate-forme à proximité du péage de Saint-Germain-les-Vergnes. Parallèlement, cette mesure entraîne l'interdiction de circulation sur la RD 1089, de Tulle à la limite du département, conformément à l'arrêté du président du Conseil départemental du 10 janvier 2008.

Le préfet engage les usagers de la route à la vigilance

- **Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer**
- **Adaptez votre vitesse aux circonstances climatiques (neige, verglas)**
- **Respectez les distances de sécurité**
- **Attention aux petits trajets, surtout sur les routes secondaires et en agglomération**

